

Inscriptions 2019/2020 PLONGÉE TECHNIQUE / APNÉE

Association n° W595005374
SIRET 447 838 145 000 12 APE 926 C
Agrément Jeunesse et Sports n° 59 S 1876
Agrément F.F.E.S.S.M n° 09 59 0042

Siège Social : Piscine Municipale de Marcq en Baroeul
Rue de la Briqueterie
59 700 MARCQ en BAROEUL
Site: <http://marcqplongee.fr>

Dates d'inscription - Horaires

Les dossiers **complets** seront à remettre au mois de **septembre** :

- au secrétaire ou au président lors des entraînements,
- ou à déposer dans la boîte aux lettres de Marcq Plongée à la piscine.

* Validité de l'adhésion : Elle est valable à partir du 1^{er} octobre pour une période de douze mois.

Entraînement Jeunes : Mercredi 18h15-19h15 (hors vacances scolaires)

Entraînement Adultes : Lundi 20h00-22h00 & vendredi 21h00-22h00

COPIE DU CERTIFICAT MEDICAL

**Pratiquant de
moins de 14 ans**

CACI par
tout médecin

Certificat médical rédigé
au regard du modèle
téléchargeable :

<http://medical.ffessm.fr/>

**Pratiquant de
14 ans et plus**

CACI par
tout médecin

Le médecin peut se référer aux
fiches conseils de la Commission
médicale et de prévention FFESSM

<http://medical.ffessm.fr/>

Liste des documents à fournir

- La fiche d'adhésion avec photo et numéro de licence
- Une copie du certificat médical
*L'original est à conserver par l'adhérent dans son carnet de plongée ou d'Apnée.
Pour l'Apnée « Certificat médical de non contre indication à la pratique de l'apnée en compétition » (médecin fédéral, du sport, ...).*
- Un chèque correspondant au montant total de l'adhésion et des options, libellé à l'ordre de Marcq Plongée
- Une autorisation parentale pour les moins de 18 ans

Des exemples de **documents complémentaires** sont disponibles sur le site www.marcqplongee.fr :

- grille assurance complémentaire AXA,
- liste des médecins fédéraux,
- certificat médical recommandé par la FFESSM,
- autorisation parentale ...

En vous inscrivant à Marcq Plongée, vous vous engagez à respecter :

- le règlement intérieur de Marcq Plongée (fourni sur demande) ;
- Le règlement de la Piscine (voir affichage dans le hall de la piscine).

Les membres du Comité Directeur sont à votre disposition pour vous fournir les renseignements complémentaires souhaités.

